

Immeuble Alpha "2000"
20^{ème} étage - Rue Gourgas - Plateau
01 BP. 1361 Abidjan 01

Boulevard Latriille
Deux - Plateaux
11 BP. 36 Abidjan 11

Aux Actionnaires
VIVO ENERGY COTE D'IVOIRE
15 BP. 378
Abidjan 15

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**TABLEAU D'ACTIVITES ET DE RESULTAT, ET RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2016**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des dispositions prévues à l'article 849 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique de l'OHADA, nous avons procédé à la vérification des informations contenues dans le tableau d'activités et de résultats et dans le rapport d'activités semestriel de VIVO ENERGY COTE D'IVOIRE, couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016 tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Ces documents ont été établis par la direction de la société. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

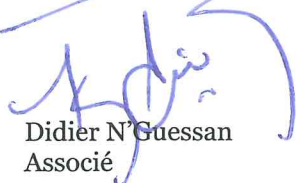
Nous avons effectué notre examen selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance moins élevée que celle résultant d'un audit. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques, et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires, et à en apprécier la sincérité.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activités et de résultats ainsi que le rapport d'activités semestriel couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016.

Abidjan, le 03 Octobre 2016

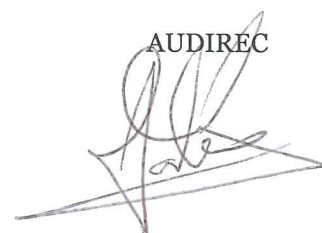
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers



Didier N'Guessan
Associé

AUDIREC



Mohamed Palenfo
Associé